

Image not found or type unknown



Contrat de location tronqué

Par **brunomlr**, le **02/02/2013** à **15:05**

bonjour, j'ai un bail d'occupation au titre d'habitation principale, celui ci m'annonce une surface au sol de 55 m² et réellement j'en ai que 28 m² pour un cout locatif hors charge de 550 euros, la propriétaire m'annonce qu'elle considère que l'eau fait partie du loyer suivant la consommation d'eau, quels sont mes recours ????

merci de vos réponses